

Argenton-sur-Creuse

d'une rive à l'autre



> Une ville écologique et entreprenante

2024: des projets municipaux d'envergure qui se concrétisent

> Une ville solidaire

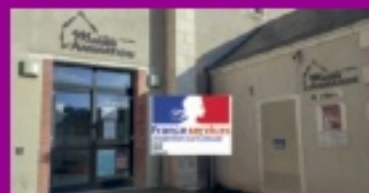
Le CCAS au service de nos aînés

> Une ville citoyenne

Une action d'envergure pour plus de démocratie participative: l'atelier citoyen

> Une ville solidaire

La Maison France Services d'Argenton-sur-Creuse: la réponse à vos besoins



> Une ville attractive

Vers une nouvelle identité visuelle

> Communauté de communes

La base de plein air d'Eguzon, base arrière de l'équipe de France olympique de tir sportif

2024: obligation du tri à la source des biodéchets



Carrefour place Saint-Amand - Rue Jean-Jacques Rousseau

Mairie

Adresse : 69, rue Auclerc-Descottes

Horaires : lundi, mercredi et vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 ; jeudi de 13h30 à 17h30 ; samedi de 8h30 à 12h.

Tél. 02.54.24.12.50 - Mail : contact@mairie-argenton-sur-creuse.fr

Site : www.mairie-argentonsurcreuse.com

Conseils municipaux

Vendredis 16 février et 29 mars 2024, à 18h (salle du conseil communautaire). Les procès-verbaux sont consultables en mairie et sur le site internet (www.mairie-argentonsurcreuse.com).

Les conseils municipaux peuvent être suivis en direct sur la chaîne youtube de la ville d'Argenton-sur-Creuse <https://www.youtube.com/@villedeargenton-sur-creuse36200streams>

Conseils communautaires

Lundis 19 février et 25 mars 2024 à 18h (salle du conseil communautaire). Les conseils communautaires peuvent être suivis en direct sur la chaîne youtube de la Communauté de Communes <https://www.youtube.com/@lavalleedelacreuse5239>

Bureau d'information touristique

Adresse : 13, place de la République - Tél. : 02.54.24.05.30

Horaires (hors été) : du mardi au samedi, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Mail : tourisme@cc-valleedelacreuse.fr

Site : <https://lavalleedelacreuse.fr/tourisme/>

Police municipale

Adresse : 5, avenue Rollinat (derrière le Bureau d'Information Touristique - entrée par le parking de la Font Nodon)

Jours et horaires d'ouverture du bureau : du lundi au vendredi : de 9h00 à 12h00 ; le samedi : de 8h30 à 9h30. Les agents de police municipale sont joignables du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et le samedi de 8h30 à 12h. En dehors de ces horaires composez le 17. Tél. : 02.54.01.00.93 - Mail : police.municipale@mairie-argenton-sur-creuse.fr

Syndicat des Eaux de la Grave

Adresse : mairie d'Argenton-sur-Creuse - 69, rue Auclerc-Descottes

Horaires : lundi et mardi de 8h30 à 12h00 - mercredi, jeudi, vendredi de 13h30 à 17h30

Tél. : 02.54.01.41.78 - Mail : secretariat@eauxdelagrave.fr

Site : <https://eauxdelagrave.wixsite.com/seg36>

Cérémonies patriotiques

- **Mardi 19 mars** : Journée nationale de souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc
- **Dimanche 28 avril** : Journée nationale de souvenir des victimes et des héros de la déportation
- **Mercredi 8 mai** : Anniversaire de la victoire du 8 mai 1945
- **Lundi 27 mai** : Journée nationale de la Résistance
- **Dimanche 9 juin** : commémoration du massacre d'Argenton du 9 juin 1944 par la 2^e division allemande Das Reich.
- **Mardi 18 juin** : La journée nationale commémorative de l'appel du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi.

Accueils de loisirs d'Argenton

- **BAZ'A P'tits Mômes (3-6 ans)**, du 26 février au 8 mars et du 22 avril au 3 mai 2024, de 9h00 à 17h00 (accueil à partir de 8h00 et jusqu'à 18h00), dans les locaux de l'école maternelle Paul Bert.
- **BAZ'A Mômes (6-12 ans)**, du 26 février au 8 mars et du 22 avril au 3 mai 2024, de 9h00 à 17h00 (accueil à partir de 8h00 et jusqu'à 18h00), dans les locaux de l'école élémentaire Paul Bert.
- **BAZ'Ados (12-17 ans)**, du 26 février au 1^{er} mars et du 22 au 26 avril 2024, de 9h à 17h, dans les locaux du complexe sportif Lothaire Kubel.

Inscriptions sur le Portail Familial (www.argenton-sur-creuse.portail-familles.net).

Renseignements au 02.54.24.65.42 et sur le site internet de la mairie.

Collectes de sang à Argenton

Judis 29 février, 14 mars et 23 mai 2024 de 15h à 19h (sur rendez-vous).

Ramassage des ordures ménagères

Ramassages annulés : lundis 1^{er} avril et 20 mai et jeudis 2 et 9 mai secteur Argenton-ville.

AIDES au paiement de la facture d'eau

Des aides peuvent être accordées en cas de difficulté de paiement des factures d'eau (et non d'assainissement) émises par le Syndicat des Eaux de la Grave. Ces aides délivrées sous conditions sont gérées par le FSL (Fonds Solidarité Logement). Les dossiers sont à constituer auprès des assistantes sociales de secteur ou auprès du Conseil Départemental.

Violences conjugales et familiales

Allo enfance en danger
119 (n° vert)

Femmes Info Service
3919

Accueil et écoute 36
06.71.40.26.51

Du lundi au vendredi 9h à 12h

CIDFF 36
02.54.34.48.71

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

France victimes 36
02.54.07.33.72

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Planning familial 36
02.54.61.07.08 / 07.81.48.30.56

Lundi de 11h à 17h - mardi de 9h à 16h - mercredi de 9h à 17h

Viols
Viols femmes informations
0 800 05 95 95 (n° vert)

Inscription sur listes électorales Elections européennes du dimanche 9 juin 2024

Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année sur les listes électorales mais pour pouvoir voter lors d'un scrutin, l'inscription doit être enregistrée au plus tard, environ 6 semaines, avant le 1^{er} tour dudit scrutin.

Inscription en ligne (site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>) ou en mairie auprès du service élections

Peuvent voter aux prochaines élections européennes du dimanche 9 juin 2024 :

- Les citoyens français, âgés d'au moins 18 ans la veille du jour de scrutin, domiciliés dans la commune où ils souhaitent voter et inscrits sur les listes électorales.
- Les ressortissants communautaires ayant le droit de vote dans leur État d'origine, domiciliés dans la commune où ils souhaitent voter, et inscrits sur les listes électorales complémentaires.

Pour tout renseignement : service élections 02.54.24.65.24 - elections@mairie-argenton-sur-creuse.fr

Les créations de commerces et entreprises à Argenton d'octobre à décembre 2023

CRÉATIONS

LA CABINE – Salon de coiffure – 57 ter rue Jean-Jacques Rousseau

CASA NOE – vêtements hommes – ouverture d'un second établissement au 5 rue Grande

TRANSFERT

L'ARIBOUT IMMOBILIER – Agence immobilière – Transfert du 40 au 33 rue Grande.

Information de la Maison de Santé Simone Veil d'Argenton

Le standard téléphonique et l'accueil sont uniquement dédiés aux médecins généralistes. Pour tous les autres praticiens, les coordonnées sont disponibles sur les totems extérieurs ou sur internet.

État-civil du 01/09/2023 au 31/12/2023

NAISSANCES

Le 11/09/2023, **Aélia BARDOT** ; Le 13/10/2023 : **Célian CUDENNEC WOOD** ; Le 30/10/2023 : **Milo DELESQUES** ; Le 17/11/2023 : **Lyloù DUFLOUX** ; Le 21/12/2023 : **Yaromil BRUNET**.

MARIAGES

Le 18/11/2023 : **Jean-René LAROCHE** et **Odile AUBOURG**.

DÉCÈS

Le 01/09/2023 : **Fernand ROSIER**, 78 ans ; Le 09/09/2023 : **Jean BONGIBAUT**, 87 ans ; Le 18/09/2023 : **Paul IMBERT**, 63 ans ; Le 23/09/2023 : **Michel MISMÉ**, 93 ans ; Le 08/10/2023 : **Christian PILORGET**, 73 ans ; Le 12/10/2023 : **Suzanne EPIN**, veuve GAGNIANT, 93 ans ; Le 14/10/2023 : **Michelle VINCENT**, épouse MILLOT, 90 ans ; Le 21/10/2023 : **Jean FRANCISCO**, 93 ans ; Le 24/10/2023 : **Simone AUDOINE**, veuve GUY, 90 ans ; Le 25/10/2023 : **Josette BESNARD**, épouse CHÉDRU, 87 ans ; Le 02/11/2023 : **Pierre REIGNOUX**, 92 ans ; Le 07/11/2023 : **Olivette ABGUILLERM**, veuve BAILLY, 97 ans ; Le 11/11/2023 : **Josette AUCLERT**, 95 ans ; Le 17/11/2023 : **Christian GRANGENEUVE**, 59 ans ; **Régine GUILLOT**, veuve VINCENT, 94 ans ; Le 18/11/2023 : **Odile GEIGER**, 95 ans ; Le 22/11/2023 : **Renée GORGEON**, veuve DUMAS, 89 ans ; Le 26/11/2023 : **Paul GUYOT**, 94 ans ; Le 01/12/2023 : **Jasmin BARNIER**, 85 ans ; Le 04/12/2023 : **Jean-Louis MÉNARD**, 69 ans ; **Henriette MAZEIRAS**, veuve GLAIN, 87 ans ; Le 08/12/2023 : **Suzanne BERTHIAS**, veuve ROMAIN, 98 ans ; Le 11/12/2023 : **Gabrielle PRÉVOST**, veuve RIGAUD, 93 ans ; Le 15/12/2023 : **Danielle CHATEAU**, épouse WELICZKO, 82 ans ; Le 17/12/2023 : **Janine PICOUX**, veuve ROUX, 96 ans ; Le 24/12/2023 : **Michèle MARMÈNE**, veuve LINNEBANK, 80 ans ; Le 25/12/2023 : **Suzanne VARAILLON**, veuve TOUSTOU, 90 ans ; Le 26/12/2023 : **Marcelle BERTHELOT**, veuve DESIRÉ, 89 ans



Sommaire

■ infos pratiques	2
état civil	2
■ éditorial	3
■ brèves	45
■ une ville écologique et entrepreneuriale	4-5
2024 : des projets municipaux d'envergure qui se concrétisent	
■ communauté de communes	6
La base de plein air d'Eguzon, base arrière de l'équipe de France olympique de tir sportif	
2024 : obligation du tri à la source des biodéchets	
■ expressions politiques	6
■ une ville citoyenne	7
Une action d'envergure pour plus de démocratie participative : l'atelier citoyen	
■ une ville solidaire	7
Le CCAS au service de nos aînés	
■ une ville attractive	8
Vers une nouvelle identité visuelle	

Bulletin municipal d'information
d'Argenton-sur-Creuse
Parution tous les 4 mois
Direction de la publication :
Vincent Millan
Crédits photos : Droits réservés
Réalisation : La Petite Imprimerie
Impression : La Petite Imprimerie
36200 Argenton/Creuse

> éditorial

*Chères Argentonnaïses,
chers Argentonnaïses,*

Ce mercredi 31 janvier est un jour important pour notre commune : l'inauguration de l'extension de la maison de santé « Simone Veil ». En toute fin d'année dernière, une autre inauguration d'importance a eu lieu, celle de la Maison France Service au sein de la maison d'animation de Saint-Etienne.

Il y a peu de points communs entre ces deux établissements dans les missions qu'ils traitent. Cependant, ils sont l'un et l'autre l'expression de notre forte volonté d'être au plus près de notre population en prenant en considération ses besoins les plus importants, ici l'accès à la santé et l'accompagnement aux services publics en ligne. Je tiens d'ailleurs à vous rappeler qu'à chaque fois, et l'Etat, et la Région Centre – Val de Loire nous accompagnent financièrement pour mettre en œuvre ces services et que sans ces partenaires rien ne serait possible.

Notre Maison de Santé, avec cette extension, accueillera maintenant environ 50 professionnels de santé. Elle est un établissement référent dans toute la région. Si nous savons bien que l'accès aux soins reste compliqué pour une partie d'entre vous, nous savons aussi que nous sommes sur la bonne voie. L'attractivité de ce pôle de santé aurait été encore plus forte si l'Agence Régionale de Santé avait donné une suite favorable à notre requête de création d'une part d'un service de Soins de Suite et de Rétablissement et d'autre part d'un accueil de jour. Pour autant nous commençons déjà à œuvrer pour un nouvel agrandissement pouvant notamment accueillir un pôle dentaire.

Pour la Maison France Services un conseiller et une conseillère ont pour mission d'apporter un soutien à toutes les personnes éprouvant des freins à l'usage des outils numériques comme l'ordinateur ou le téléphone portable dont il n'est plus possible de se passer pour effectuer les formalités administratives. Ce lieu que nous partageons avec la section informatique du Cercle Laïque d'Argenton est aussi un lieu au sein duquel différents partenaires tiendront des permanences. Vous lirez au cœur de ce bulletin un article plus détaillé évoquant ce sujet.

Bonne lecture à vous !




Vincent Millan
Maire d'Argenton-sur-Creuse

2024: des projets municipaux d'envergure qui se concrétisent

Ces projets, pour la plupart annoncés lors de la campagne des élections municipales de 2020, représentent des chantiers phares de la mandature 2020-2026. Si des désagréments sont prévisibles lors de la phase des travaux qui dureront plusieurs mois, l'enjeu est toujours d'œuvrer pour l'attractivité de notre belle ville d'Argenton et son bien-vivre, au service de sa population et de ses services municipaux.

Le réaménagement de la rue Gambetta et de ses abords

Le projet qui s'étend de la place de la République jusqu'à la rue de la Gare, ne consiste pas en une simple restructuration de la voirie mais bien en une véritable requalification urbaine destinée à redonner à l'ensemble du secteur de la rue Gambetta une nouvelle vitalité. Ce projet a pour objectif de sécuriser et faciliter les mobilités douces et actives pour les piétons et les cyclistes, de valoriser la richesse et la diversité des commerçants qui y sont installés, et d'améliorer la qualité résidentielle des habitants. Les travaux se dérouleront de décembre 2023 à juin 2024.

Le chantier a démarré en décembre 2023 par la création d'un nouveau parking situé rue Bruant. Après démolition de l'ancien immeuble industriel « Graffeuil », un parking de 60 places, constituées d'un revêtement perméable, est en cours d'aménagement. Des arbres seront plantés pour apporter ombre et fraîcheur.

Avec la création de ce parking, seules 8 places de stationnement « arrêt minute » seront aménagées dans la rue Gambetta. L'ancien espace de stationnement ainsi libéré permettra d'élargir les trottoirs, d'installer des bancs, et de créer des terrasses pour les commerces. Des arbres apporteront une végétation nécessaire en vue des transitions climatiques en cours.

Le carrefour entre les rues de la Gare, Gambetta et J.-J. Rousseau, est également intégré dans le projet. La place Saint-Amand sera complètement réaménagée, afin d'embellir le secteur de la gare qui reste une importante entrée de ville.

La rue Gambetta sera intégralement une « zone de rencontre » où la vitesse sera limitée à 20 km/h, comme c'est déjà le cas dans la rue Grande.

Comme actuellement, les véhicules dont le tonnage est supérieur à 7,5 tonnes ne seront pas autorisés à circuler dans la rue Gambetta. Un travail de concertation a été mené avec les riverains, habitants ou commerçants, et divers professionnels circulant sur cet axe, afin de concilier au mieux les usages variés de chacun.

La création d'une place rue Barbès

Depuis le changement de sens de circulation en mars 2022, une partie de la rue Barbès est interdite à la circulation au niveau du carrefour avec la rue A.-Descottes. Des jardinières ont d'abord été installées pour fermer la rue et permettre une phase de test pour le déploiement des terrasses des commerces. Cette phase de test étant satisfaisante, le choix a été fait de réaliser un aménagement durable. Le projet va permettre de créer un endroit convivial avec terrasses, tout en facilitant le déplacement des piétons qui souhaitent se rendre dans les commerces du secteur et au cinéma.

Les trottoirs seront supprimés afin de créer un sol en granit de niveau identique sur l'ensemble de la zone.

Une borne « arrêt minute » sera installée pour fluidifier le stationnement sur les deux places attenantes, le long de la rue A.-Descottes.



Rue Barbès.

Les travaux débuteront courant février 2024 pour une période d'environ 6 semaines.

Un nouveau centre technique municipal

Les actuels ateliers municipaux situés rue de la Vigne aux Chèvres accueillent quotidiennement une trentaine d'agents des services techniques de la ville. Les bâtiments étant vétustes et énergivores, il devenait nécessaire et urgent de prévoir de nouveaux locaux afin de garantir aux agents de bonnes conditions de travail. Le projet a ainsi été élaboré en concertation avec les équipes qui l'occuperont.

Le choix a été fait de construire un nouveau bâtiment sur un terrain communal facilement accessible, dont la surface permet également de créer des zones de stockage de matériaux ou de plantations. La construction du nouveau bâtiment a démarré en décembre 2023 le long de la route départementale 927E, en face du stade du Merle-Blanc. Cette construction sur l'ancienne implantation des jardins familiaux municipaux a conduit à déménager les jardins dès fin 2022, de l'autre côté de la route départementale.

Le bâtiment comportera des locaux administratifs, techniques et sanitaires, ainsi que des ouvrages extérieurs, permettant de disposer d'un équipe-

ment complet, fonctionnel et sécurisé pour l'entretien de l'ensemble du patrimoine communal. La toiture sera équipée de panneaux photovoltaïques permettant ainsi une autoconsommation électrique.

Les eaux pluviales en provenance de la toiture seront récupérées pour être réutilisées pour le lavage des véhicules et l'arrosage des fleurs.

Le nouveau bâtiment a aussi été conçu en vue de développer l'usage de petits matériels électriques ou de véhicules électriques.

Les travaux seront achevés avant la fin de l'année 2024.

Après le « déménagement » des services techniques, les bâtiments situés rue de la Vigne aux Chèvres recevront une autre affectation non encore définie. Le Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Argenton prévoit en effet que le secteur est destiné à recevoir des constructions à vocation résidentielle de type petit collectif, avec possibilité de démolition des bâtiments existants.

Pour mener à bien ces projets structurants, la municipalité est accompagnée par ses partenaires institutionnels, à savoir l'Etat, la région Centre-Val de Loire, le département de l'Indre et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.



Site du futur centre technique municipal.

Le colis des aînés

La Mairie d'Argenton-sur-Creuse et le CCAS ont distribué dans la 1^{re} quinzaine de décembre les colis de nos aînés (personnes de 70 ans et plus).

Le contenu de ces 675 colis, depuis 3 années consécutives, est constitué de produits d'artisans d'Argenton-sur-Creuse (chocolats, gâteaux, vins)

Les conserves, de fabrication artisanale, sont confectionnées à partir de produits d'origine française et proviennent de nos régions limitrophes.

Nous espérons encore une fois avoir pu flatter vos papilles !



Des marches exploratoires pour améliorer l'espace commun

Les marches exploratoires constituent un outil de participation citoyenne pour en savoir plus sur un territoire précis. Il s'agit de convier la population à une marche lors de laquelle elle émet son avis sur l'hospitalité qu'offrent les espaces publics aux piétons. Elles sont donc un outil précieux car elles permettent aux décideurs de recueillir l'expertise des usagers du terrain.

Une première marche, organisée en Centre-Ville à l'automne, a permis d'apporter des suggestions transmises à divers services municipaux. D'autres marches sont à venir, notamment au quartier du Merle Blanc.

Contact SIC (service itinérant citoyen)
au 06 41 87 58 12
sylvain.eudeline@lalliguedelenseignement-36.fr



Commune et Argentonnais, des fleurissements récompensés

La municipalité félicite et remercie les 23 lauréates et lauréats de l'édition 2023 du concours communal des Maisons et Balcons fleuris ; lauréat.e.s qui maintiennent un fleurissement varié, de très grande qualité, adapté aux conditions climatiques et qui profite à toutes et tous.

Lauréat.e.s : Mmes et M. Alleaume, Berducat, Boué, Breton, Cadet, Calais, Cayrouse, Colmerauer, G. Da Silva, I. Da Silva, Dejoie, Désiré, Fougeroux, Gerbaud, Grinis, Heldenbergh, Hochar, Jacquin, Laforêt, Leroy, Moulin, Patreau, Verdu.



En 2023, le label « 3 fleurs » a de nouveau été attribué à la commune par le jury des Villes et Villages fleuris et un prix spécifique « ponts communaux » a été décerné par le Conseil Départemental, pour le fleurissement du Pont Neuf. Ces prix viennent récompenser le travail et l'investissement des équipes espaces verts et propreté urbaine, et plus généralement l'ensemble des services techniques de la ville, sans qui nous n'aurions pas un environnement d'une telle qualité.

Grain de sel

Grain de sel est un dispositif qui permet à un groupe de jeunes volontaires de participer activement à la vie culturelle du territoire. Ce groupe s'est rendu en juillet dernier au Festival d'Avignon pour découvrir ce haut lieu de la culture en France. Maintenant, à elles et eux de programmer un spectacle jeune public qui a retenu leur attention pour le faire venir à Argenton la saison prochaine. Ce groupe va également travailler avec d'autres acteurs culturels du territoire comme la médiathèque pour penser à des projets culturels à destination des jeunes. Tout cela se fait grâce à l'action de Scén'o Centre (région Centre-Val de Loire) et du PRAJ (Point Relais Accompagnement Jeunes).



Futur parking rue Bara.

La base de plein air d'Eguzon, base arrière de l'équipe de France olympique de tir sportif

Au début de l'été 2023, et après plusieurs rencontres et échanges avec la Fédération Française de Tir Sportif à partir du mois de février, la nouvelle est tombée : La base de plein air va accueillir une trentaine de personnes de l'équipe de France de tir sportif pendant les jeux olympiques du 26 juillet au 11 août 2024.

A cette occasion, le site sera privatisé pour leur permettre de s'installer et d'y faire fonctionner notamment une salle de presse et une salle de massage.

La communauté de communes prendra en charge l'hébergement et la restauration et a fait installer la climatisation dans toutes les chambres.

La Communauté de Communes, Terre de jeux 2024, devient une réalité.



2024: obligation du tri à la source des biodéchets

La Loi AGECE (Anti Gaspillage et pour l'Economie Circulaire) oblige les producteurs de déchets à trier à la source leurs biodéchets, afin de réduire les volumes de déchets résiduels (sac noir), la pollution engendrée par leur traitement, et permettre leur valorisation organique.

Pour faire simple, les biodéchets qui nous concernent, ce sont plutôt les déchets verts comme les tontes, les tailles, les feuilles mortes, les élagages, mais également les déchets

alimentaires comme les restes de repas ou de préparation de repas ou les produits périmés non consommés (sans emballage plastique bien sûr).

La Communauté de communes a choisi de favoriser le compostage pour un usage domestique. C'est dans cette optique qu'il est proposé à toutes celles et ceux qui le souhaitent des composteurs solides, pratiques et simples d'utilisation à des prix modérés (20€ pour un 300 litres et 40€ pour un 600 litres). Mais elle accompagne éga-

lement une expérience de compostage partagé en pied d'immeuble avec un bailleur social et étudie plusieurs scénarios de valorisation des biodéchets.

Que faire de son compost ? l'utiliser pour l'amélioration de son sol pour favoriser la vie de ses plantes, en faire profiter quelqu'un qui en aurait besoin.

Plus d'informations dans le guide du tri 2024.

> expressions politiques

Majorité municipale

Aujourd'hui, nous entendons nombre d'habitantes et d'habitants de notre commune trouver que les enjeux écologiques prennent trop de place dans nos actions et dans nos projets.

Si tel est le cas, c'est que l'urgence est là et que peut-être, lors des mandatures précédentes, collectivement nous aurions encore pu davantage œuvrer dans ce sens.

Le dérèglement climatique est maintenant une réalité et nous devons impérativement agir pour le limiter en réduisant notre impact sur l'environnement. Cela concerne bien sûr la performance énergétique de nos bâtiments et de notre éclairage public, mais aussi les actions entreprises en faveur des mobilités dans leur ensemble et tous nos achats du quotidien notamment alimentaires pour notre restauration scolaire.

Mieux isoler et moins chauffer, développer les mobilités actives, cuisiner des produits de saisons et locaux, nous oblige à changer nos habitudes. Malgré les contraintes cela est nécessaire si nous ne voulons pas que demain nos enfants et nos petits-enfants nous reprochent de n'avoir rien fait.

Opposition municipale

À l'aube de cette nouvelle année, le groupe d'opposition et moi-même tenions à adresser aux argentonnois et à leurs familles tous nos vœux les meilleurs.

C'est aussi pour nous l'occasion de dresser un rapide bilan de 2023 pour notre ville :

- Augmentation du prix de l'eau,
- Augmentation de la redevance poubelles,
- Augmentation de la redevance assainissement,
- Augmentation de l'insécurité.

En revanche :

- Baisse de l'attractivité,
- Baisse de la population.

Face à ce constat inquiétant, le groupe d'opposition reste engagé et déterminé à rectifier le tir.

Le moment n'est-il pas venu d'inverser cette courbe et de changer les orientations politiques ?

À tous et malgré tout :

Belle et heureuse année 2024.

Une action d'envergure pour plus de démocratie participative: l'atelier citoyen

L'atelier citoyen qui s'est déroulé le lundi 11 décembre à 18h30 dans la salle Henry Dupuis située dans le quartier du Merle-Blanc a réuni plus de 30 personnes.

Ce premier rendez-vous à destination des habitantes et habitants des rues Claude-Bernard, Pasteur, Gaston-Ramon et des Anémones avait pour objectif de présenter le processus et de lancer immédiatement une démarche de réflexion collective avec les participantes et participants.

En effet, ils ont pu commencer à proposer des pistes d'amélioration de l'existant ou encore des nouveaux aménagements concernant trois thématiques: urbaine, environnementale et humaine.

Le but de ces ateliers est d'associer le plus possible la population aux décisions, partant du principe que les habitantes et habitants sont des « experts » de l'environnement dans lequel ils



vivent quotidiennement, ici le quartier du Clos du Verger.

C'est pourquoi la mairie a choisi de dédier une enveloppe de 50 000 € aux projets qui émaneront de cet atelier citoyen.

Cette réunion n'est qu'une première étape dans un processus qui durera jusqu'à fin juin afin de définir un programme d'actions qui pourront débuter fin 2024.

Les échanges ont été riches et les idées nombreuses, parmi elles, des bancs,

des plantations, des tables de pique-nique, un terrain de pétanque ou encore des récupérateurs d'eau de pluie et des animations (par exemple la fête des voisins).

Les participants devront ensuite prioriser en fonction des coûts et décider collectivement des actions qui pourront améliorer la vie du quartier.

Une deuxième réunion a eu lieu le lundi 29 janvier, toujours salle Henry-Dupuis. D'autres suivront.

Le CCAS au service de nos aînés

Dans le cadre de la politique d'action sociale du CCAS envers nos aînés et suite à une analyse des besoins sociaux complétée par les membres du CCAS, une feuille de route a été élaborée pour réfléchir à de nouveaux services. Voici quelques propositions pour les années à venir.

Le spectacle et le forum « ma retraite j'en profite » de 2023, ont fait ressortir une forte attente pour des ateliers mémoire et entretien du corps. Avec le soutien du CCAS, l'ASEPT (l'Association pour la santé, l'éducation et la prévention sur les territoires) a proposé un atelier gym mémoire avec un prestataire de la gym adaptée, SIEL BLEU. Le nombre d'inscrits a dépassé les prévisions mais tous ont pu en bénéficier. L'efficacité des actions de prévention sur le bien-être et la restauration du lien social n'est plus à démontrer; le CCAS s'engagera à chaque fois qu'il sera possible de favoriser ce type de prestation.

Le foyer des anciens verra ses missions étendues, en partenariat avec d'autres associations.

Un colis de Noël et un repas début décembre, améliorés en qualité et quantité, ont déjà remplacé le goûter des anciens.

Les visites de courtoisie auprès de nos aînés devraient être mises en place toute l'année, même en dehors du plan canicule, après la constitution d'un nouveau pôle de bénévoles. Ces visites permettent de prendre des nouvelles, de proposer des moments de convivialité et ainsi de rompre un certain isolement.

L'intergénérationnel sera un axe à développer en partenariat avec les écoles et les associations locales.

Améliorer et développer des actions déjà mises en place sera donc notre objectif (navette, foyer des anciens, actions de prévention...). Pour cela l'embauche très récente d'une animatrice à mi-temps permet de constituer un réseau associatif et bénévole pour proposer des actions collectives et étoffer celles existantes. Elle recevra également les aînés qui le souhaitent.



Inauguration de la maison France Services d'Argenton-sur-Creuse

Signataire du programme Petites Villes de Demain, la ville d'Argenton-sur-Creuse s'est engagée dans une démarche de revitalisation du territoire et a défini différents outils stratégiques dont la création d'une MAISON FRANCE SERVICES pour répondre aux besoins des usagers d'accéder aux services publics dans un lieu unique quel que soit l'endroit où ils vivent.

L'Etat et ses partenaires ont immédiatement répondu présents : La Poste,



France Travail (ex-Pôle Emploi), La Caisse d'Allocations Familiales, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la Caisse d'assurance retraite, la Mutualité Sociale Agricole, les ministères de l'Intérieur et de la Justice, la direction générale des Finances publiques, et SOLIHA (Solidaires pour l'Habitat).

Depuis le 1^{er} octobre 2023, Les animateurs de la Maison France Services d'Argenton-sur-Creuse accueillent et conseillent les usagers en exploitant les potentialités du numérique et en accompagnant les personnes éloignées d'Internet. Les agents sont formés pour trouver des solutions en ne dirigeant vers d'autres services publics qu'en cas de sujet complexe.

C'est en présence de Monsieur le Préfet du Département que la Maison France Services d'Argenton a été inaugurée le 21 décembre 2023.

BAZ@Web et sa conseillère numérique restent présents pour animer des ateliers numériques. La formation informatique peut être assurée par le Cercle Laïque Culturel et sa section informatique.



**Vous souhaitez être accompagné,
accéder à un ordinateur,
réaliser des démarches administratives ?
BAZ@Web et la Maison France Services
d'Argenton-sur-Creuse :
la réponse à vos besoins**

Adresse :
Maison d'Animation de Saint-Etienne
20, place Voltaire

Tél. (les jours d'ouverture) :
02.54.61.07.04

Jours et horaires d'ouverture
(accès libre et gratuit) :
lundi et vendredi de 9h30 à 13h
et de 14h à 18h
mardi et jeudi de 9h30 à 13h
mercredi de 12h à 14h

Vers une nouvelle identité visuelle

Nous vous l'annonçons dans l'édition d'octobre 2023, la municipalité a décidé de se doter d'une nouvelle identité visuelle et d'un nouveau site internet.

S'agissant du logo, c'est le collectif CLAN BERRY, représenté par Manon Piac et Christophe Jaouen qui a été retenu pour concevoir notre nouvelle image.

Afin d'offrir à la population l'opportunité de participer à cette décision importante, trois projets seront proposés au choix des habitants, par vote.

Les logos qui seront proposés sont d'inspirations très différentes, de manière à offrir un panel varié au vote de la population, mais toujours en lien avec les atouts d'Argenton.

Pour réaliser leurs projets, Manon Piac et Christophe Jaouen se sont appuyés sur une étude très large de la commune.

Chacun sera, courant février, invité à se prononcer au moyen des bulletins qui seront disponibles et à glisser dans une urne à votre disposition : à l'accueil de mairie, de la Maison France Services, de la Bibliothèque ou de l'Office de Tourisme, ou en répondant sur un formulaire en ligne disponible prochainement

Le nouveau logo sera dévoilé en septembre 2024, en même temps que le nouveau site internet.

Cette nouvelle identité sera ensuite progressivement déclinée sur l'ensemble des supports de communication ou administratifs de la ville.

